

Conseil d'administration

du 15/02/2005

II-Questions budgétaires et financières

4 - Budget annexe « SAGE » - Exercice 2005 – Budget Primitif

Le Président rappelle au Conseil d'Administration que le débat d'orientation budgétaire s'est tenu le 20 décembre 2004.

Sur la base des orientations définies, le projet de budget annexe « SAGE » pour l'exercice 2005 est présenté en équilibre pour les montants suivants :

Section d'investissement : 12 645 €

Il s'agit d'un budget résiduel destiné à achever le recouvrement des soldes de participations des financeurs pour la période 1998-2002 (financement des études).

Section de fonctionnement : 27 293 €

Il s'agit également de recouvrer les soldes de participations des financeurs pour la même période (financement de la cellule animation)

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- **adopte comme proposé le budget primitif annexe « SAGE » pour l'exercice 2005**
- **sollicite l'ensemble des subventions et participations mentionnées au budget ou en annexe à la présente délibération**

**Pour Extrait Conforme
LE PRESIDENT**

Y. MAHE

